Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Achat camping car

Par yoyo37

bonjour
j ai acheté un camping car chez un professionnel de camping car au mois d'octobre 2017
quand je suis partis avec celui ci un voyant bloc moteur c est allumé alors que j'avait pas fait 100m je le ramène de suite on me dit que c est rien que le cc n a pas roulé depuis longtemps qu'ils ont mis un produit dans le réservoir qu'il faut rouler et faire au moins 2 pleins pour que sa redevienne normal donc j ai fais 1200 km 2 pleins et le voyant toujours allumé on le ramène il font réparé (boitier papillon) veule pad payer la facture car pas pris la garantis commercial je lui fait savoir qu'il y a la garantie légale prévu par la loi bref il finis par payer 100 km plus tard rebelote revoyant bloc moteur se rallume je l'amener chez mon mécano qui passe la valise pendant plus d une heure pour finalement trouver la panne qui était un injecteur donc je paie la facture j'en profite pour faire la courroie de distribution pour plus de sécurité car elle aurais du été refaite qu'en 2019 mais comme j avait plus confiance je fais plus de mille km impeccable (enfin)
un matin je démarre le cc et la horreur toute l'huile du moteur par terre je fais remorqué le cc chez le garagiste
qui nettoie le moteur remet de huile redémarre le véhiculé puis rien pas une seule fuite d huile rien qui coule le laisse tourner plus d une heure rien pas de fuite rien incompréhensible le lendemain je retourne le voir et la il me dit qu'en faite le véhicule a subi un mauvais entretien par l'ancien propriétaire qu'il a mis de huile non approprié que tout le circuit du moteur est engraissé et qu'il y a grande chance que sa recommence que le moteur peu casser a tout moment ou pas alors ma question contre qui se retourner comment faire ?
merci je m'éclairé

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France http://conseils-avocat.fr ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50